

Un centre de production de céramique carolingienne à Saint-Maurice-Montcouronne (Essonne, France). Milieu VIII^e–IX^e siècle

Vincent Goustard

Anticlinal ; matières premières ; fours de potiers ; plots d'enfournement ; céramiques

La région de Saint-Maurice-Montcouronne est située à une trentaine de kilomètres au sud-est de Paris. Cette région, réputée pour l'importance et la qualité de ses gisements d'argile, a connu une forte concentration d'activités potières et tuilières tout au long de la période médiévale. Depuis quelques années plusieurs ateliers de potiers ont été découverts autour de Saint-Maurice-Montcouronne. Plus récemment, nous avons mis au jour, à quelques centaines de mètres de la zone d'activité carolingienne, des ateliers des XI^e–XII^e siècles. Cet artisanat est tout aussi important le long de l'Orge, petite vallée parallèle située plus au sud, et dans laquelle des fours de potiers gallo-romains et médiévaux ont été fouillés il y a une vingtaine d'années (Bourgeau 1987).

Des ressources naturelles abondantes

Cette forte densité d'ateliers de potiers tient à la présence d'un anticlinal, dénommé par les géologues *le Dôme de la Rémarde*. Ce bombement est particulièrement prononcé sur une dizaine de kilomètres de long et orienté d'ouest en est. Son épicycle coïncide avec la commune de Saint-Maurice-Montcouronne. Ainsi, les ressources en matières premières sont directement accessibles sur les versants, et des argilières étaient encore exploitées au début du siècle dernier, non loin du site au lieu dit *La Folleville*. L'argile locale, issue des formations de l'Yprésien, est généralement riche en oxydes de fer à l'exception d'un banc superficiel constitué de kaolinite blanche. Ce gîte d'épaisseur irrégulière, qui affleure du sud-est

au nord-ouest, a été exploité préférentiellement au cours du haut Moyen Âge et jusqu'au début du XII^e siècle. Cette terre donne, après cuisson, des céramiques dont la couleur superficielle s'échelonne d'un noir très homogène en passant par différentes tonalités de gris jusqu'à des beiges clairs. L'introduction des productions à surface rouge ou orangée vers le XII^e siècle marque un changement dans les lieux d'approvisionnement avec la sélection d'argiles ferrugineuses qui appartiennent néanmoins à la même formation géologique. L'eau était facilement accessible tant par des puits dans le fond de vallée que par le captage des nombreuses résurgences des nappes d'eau superficielles qui coulent sur le toit des argiles. Les ressources en combustible étaient abondantes dans cette zone encore couverte par de grands massifs forestiers. Ce n'est qu'à la fin du XI^e siècle que l'on trouve les premières mentions d'une exploitation intensive de la forêt. Parmi les autres ressources offertes par le milieu naturel, on signalera le minerai de fer. Les oxydes apparaissent en bas de versant, à l'interface entre le socle crayeux de l'ère Secondaire et la base des argiles plastiques Sparnasiennes. Cette situation explique la proximité, voire la coexistence, sur de mêmes emplacements des activités métallurgiques et céramiques au cours du haut Moyen Âge. Nous avons remarqué ces dernières années des inclusions de scories dans des céramiques du haut Moyen Âge trouvées en contexte d'habitat. Ces céramiques pourraient provenir d'un site de la vallée de l'Orge, où les prospections de surface attestent d'une permanence aux mêmes endroits, à défaut de leur coexistence qui

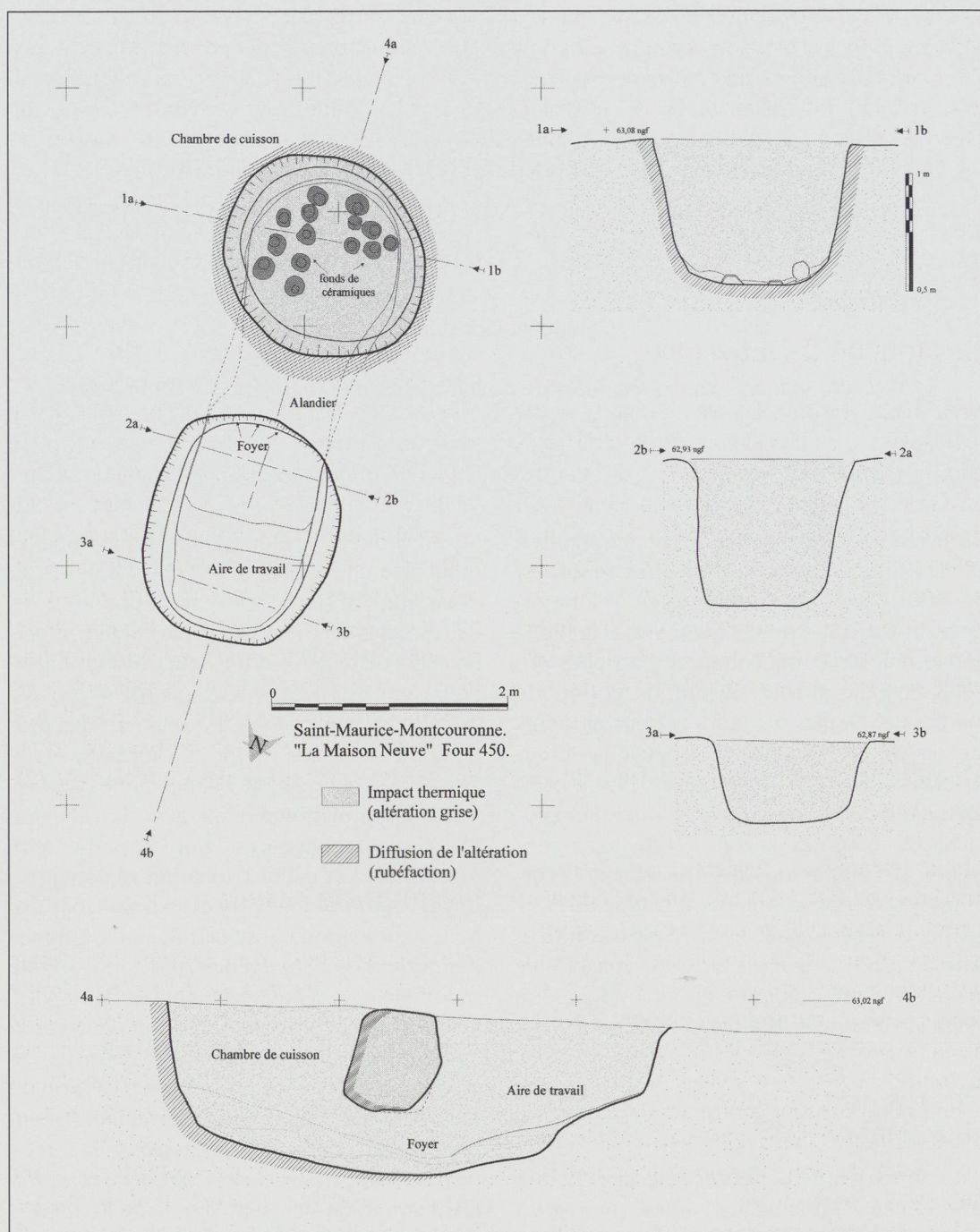


Fig. 1: Saint-Maurice-Montcouronne « la Maison Neuve ».
Plan et coupes d'un four de potier (four 450) (dessin : V. Goustard).

n'est pas prouvée, des activités potières et de réduction du minéral.

Le site dans son environnement

L'histoire locale reste très lacunaire à partir des seules sources écrites pour les périodes les plus hautes du Moyen Âge. On sait néanmoins que les abbayes parisiennes ont de nombreuses ter-

res dans les environs et, en particulier Saint-Germain des Prés, dont des possessions sont établies dans des communes voisines selon le polyptyque d'Irminon. La région considérée se situe par ailleurs sur les franges de la grande forêt d'Yveline que possède l'abbaye de Saint-Denis.

L'activité potière, même pour des périodes plus récentes, n'est qu'exceptionnellement mentionnée dans les sources écrites. La seule

allusion relative aux potiers de Saint-Maurice-Montcouronne est le toponyme « le Pot Blanc ». Ce nom était donné à une ancienne ferme située non loin des ateliers de potiers de Saint-Maurice et, bien qu'il existe d'autres hypothèses, il faut plutôt voir dans ce nom un souvenir des ateliers du XI^e siècle qui produisaient des grosses quantités de céramiques à pâtes claires.

Des fouilles de sauvetage

Nous avons découvert le site carolingien lors des travaux d'aménagement d'un golf. Quelques centaines de mètres carrés qui comprenaient au moins un four ont été détruits avant que nous n'ayons entrepris des fouilles de sauvetage urgent. Au terme de l'opération toutes les structures ont été fouillées et chacun des fours a fait l'objet d'une fouille stratigraphique fine. L'exploitation de ces données, réalisée bénévolement, prendra plusieurs années.

Disposition générale des installations

Les installations carolingiennes occupent approximativement 1500 m². Aucun indice ne permet d'attester d'un habitat contigu aux installations potières. La surveillance des travaux de terrassement réalisés aux abords du site semble démontrer le contraire. Toutefois, on ne peut exclure la présence d'un habitat plus au nord dans le fond de vallée détruit par d'anciennes carrières. Par contre, il y a une dizaine d'années nous avons fouillé très partiellement un habitat du haut Moyen Âge à quelques 800 mètres de distance.

La disposition des structures semble conditionnée par la nature du sous-sol. Le limon, propice au creusement des fours, fait place au sud et à l'amorce du versant aux affleurements de calcaire, tandis qu'au nord des alluvions forment des poches hétérogènes dans le limon. Les huit fours de potiers mis au jour occupent cette bande de limon sur une soixantaine de mètres de long. Quelques grandes fosses d'extraction peu profondes sont creusées dans le limon argileux non loin des fours.

Un groupe d'une douzaine de fours domestiques est localisé au nord du site. Les nombreux recoupements montrent qu'ils se succèdent les

uns aux autres dans le temps. Ces fours ont une architecture en tout point comparable aux fours culinaires mis au jour dans l'habitat rural. Ils sont constitués d'une chambre de cuisson creusée en sape d'un diamètre moyen de 1,4 m. Des piédroits renforcent la porte. À l'arrière et en contrebas se tient l'aire de travail de forme ovale. Ces fours sont liés à l'activité quotidienne des potiers sur le site mais ils n'impliquent pas nécessairement un habitat permanent. Un puits à eau en pierres sèches est creusé non loin de ces fours.

Les installations de surface sont assez peu nombreuses. Dans la partie occidentale du site une concentration de trous de poteau dessine le plan d'un bâtiment d'une dizaine de mètres de long et d'environ 5 m de large. Encore plus à l'ouest d'autres creusements, dont des trous de poteau et des fosses, restent délicats à interpréter. Dans l'ensemble il existe peu de témoins des installations liées aux travaux préparatoires. Ces activités se déroulaient sans doute en grande partie à la surface du sol. Il est vraisemblable qu'elles aient laissé peu de traces et de plus elles ont pu disparaître du fait des pratiques culturelles et des décapages réalisés pour le golf.

Les fours de potiers

Au nombre de huit, ils sont généralement bien conservés à l'exception de l'un d'eux dont il ne subsiste que l'aire de travail et une toute petite partie de la chambre de cuisson. Les fours sont creusés dans le limon mais certaines parties pouvaient être construites ou restaurées avec du limon rapporté.

Ils présentent trois espaces distincts : une chambre de cuisson enterrée dont les diamètres varient de 1 m à 1,5 m et les profondeurs de 0,4 m à 1,2 m, un alandier creusé en tunnel qui peut atteindre jusqu'à 1 m de long et de 0,4 m à 0,7 m de hauteur sous voûte et une aire de travail plus ou moins excavée à l'arrière du four.

La sédimentation des différents fours présente des constantes avec comme premières couches les dépôts liés à l'utilisation des structures : impact thermique et rechapages des chambres de cuisson, couches charbonneuses du foyer et couches d'occupation des aires de travail. Une fois abandonnés, les fours servent généralement de dépotoirs, plusieurs amas de pote-



Fig. 2: Vue générale d'un four de potier (four 450)
(photo : V. Goustard).



Fig. 3: Rebut de cuisson dans une chambre de cuisson (four 450)
(photo : V. Goustard).

ries ont ainsi été mis au jour dans les chambres de cuisson.

Les parois des chambres de cuisson sont verticales ou légèrement inclinées avec des traces d'impact thermique très régulières et de couleur grise. Leur fond est en pente jusqu'à un point bas situé dans l'alandier où se tenait le foyer. Un ressaut souligne la liaison entre le foyer et le sol des aires de travail qui est en légère pente. Le fond des chambres de cuisson peut présenter deux conduits creusés latéralement et qui ménagent ainsi une languette centrale. Ces languettes sont présentes dans trois fours. Les plus grandes atteignent 0,2 m de hauteur et 1 m de longueur. Dans un cas une

languette était aménagée avec du limon rapporté. Cet aménagement du fond des chambres de cuisson servait à mieux réguler le tirage, à contenir les flammes et ainsi éviter les coups de feu.

Il n'existe aucune trace de sole suspendue mais la fouille a révélé un dispositif plus original qui fait office de sole. Dans la plupart des fours, nous avons trouvé dans le fond des chambres de cuisson des fonds de pots. Ce sont des vases recoupés et placés à l'envers. Il s'agit d'un dispositif très simple que l'on peut assimiler à une sole destinée à surélever la charge à cuire. Ces fonds de pièces réutilisées étaient placés de manière symétrique et favorisaient la circulation des gaz en ménageant un espace de 0,10 m à 0,2 m entre le fond de la chambre de cuisson et les pièces les plus basses de la charge à cuire. Les vases enfournés étaient placés en équilibre sur les plots qui étaient taillés de façon à s'adapter au pendage du sol des chambres de cuisson et ainsi offrir un plan à peu près horizontal. Dans le plus grand four fouillé (fig.1), le fond de la chambre de cuisson qui est en légère pente, a livré 14 pièces placées à l'envers qui dessinent 4 rangées dans l'état le plus ancien. L'absence de telles pièces dans une petite partie de la chambre de cuisson est imputable aux travaux de réfection de la sole. Par cette disposition en rangées, les gaz pouvaient circuler jusqu'à la paroi la plus éloignée du foyer. Une pièce assez fruste et massive, tout à fait similaire par son diamètre et sa hauteur aux pièces réutilisées comme plots, a été trouvée dans le foyer de ce four de potier. Cet objet, en position secondaire, tend à démontrer que certaines pièces pouvaient être spécialement fabriquées à cet usage de plot.

De la même manière, nous avons mis au jour des plots sur les languettes. Sur la languette de l'un des fours, nous avons trouvé encore en place quatre pièces placées à l'envers et sur la languette d'un autre four 7 pièces, disposées de façon symétrique. Ces aménagements sont parfois difficiles à distinguer des rejets de céramiques dans les fours, car les pièces peuvent être fragmentées sous le poids des remblais de comblement. De même, ces pièces posées sur le fond pouvaient être facilement déplacées ou évacuées après chaque défournement.

Un autre four présentait un dispositif comparable avec huit céramiques, placées de façon concentrique autour d'un pilier central, en

grès de Fontainebleau de 0,35 m de hauteur. Le pilier pouvait participer à la stabilisation de la charge à cuire et soutenir la couverture.

La couverture des fours reste mal documentée. L'entourage de pierres d'une chambre de cuisson, et la présence de pierres associées à des fragments de limon cuit dans le comblement d'occlusion d'un four, permet d'envisager l'existence d'une voûte maçonnée à sa base. Par ailleurs, nous avons mis au jour dans les dépotoirs, des fragments de plaques d'argile très hétérogènes avec de nombreuses traces d'inclusions végétales. Ces plaques d'argiles pouvaient être disposées au-dessus de la charge à cuire et ainsi limiter les déperditions de chaleur.

L'architecture de ces fours carolingiens, notamment ceux qui présentent une chambre de cuisson avec un fond incliné et un foyer contenu dans un point bas, semble préfigurer les fours longitudinaux du XI^e siècle que nous avons mis au jour non loin de là. De la même façon, nous avons mis en évidence l'utilisation dans ces fours longitudinaux d'un système très comparable de plots d'enfournement avec des pièces taillées de façon à s'adapter au penda-ge marqué du fond de la chambre de cuisson. Cette disposition permettait ainsi la stabilité de la charge à cuire tout en laissant circuler les gaz.

Datation

Le fonctionnement de ces fours s'échelonne-rait entre le VIII^e et le IX^e siècle, voire le Xe siècle d'après les résultats des datations des prélèvements opérés sur quatre fours. Deux datations par radiocarbone effectuées par l'Université C. Bernard (Lyon I), portent sur les prélèvements de charbons de bois issus des foyers. Les résultats des deux échantillons sont équivalents avec un maximum de probabilités autour des années 730 – 784 – 810 – 850. La datation archéomagnétique des prélèvements de deux autres fours a été réalisée par le laboratoire de Paléomagnétisme de Saint Maur (I. Bucur, Y. Gallet, A. Genevey). Les résultats sont convergents avec des intervalles d'âge possibles vers 860–890 pour le premier four et 855–900 pour le second.

Les productions : premières observations

La pâte

Les potiers ont vraisemblablement utilisé les argiles qui étaient accessibles non loin du site. Ces argiles sont encore utilisées par les tuileries contemporaines mais les principaux gise-ments en cours d'exploitation sont situés à quelques kilomètres plus au nord. Les compo-sitions moyennes des argiles sont : SiO_2 : 78 à 89%, Al_2O_3 : 7,5 à 15%, Fe_2O_3 : 0,3 à 1%, $\text{CaO} + \text{MgO}$: 0,4 à 0,75%, alcalis : 0,1 à 0,3% (Bricon, Ménillet 1971). Ces argiles peuvent être ponctuellement plus alumineuses, à l'ins-tar des argiles plastiques sparnaciennes exploi-tées plus à l'est de la région parisienne mais qui appartiennent au même bassin continen-tal. Il s'agit notamment des argiles de la région de Provins, où les teneurs en silice sont de l'or-dre de 60% et l'alumine atteint les 25%.

Les pièces retrouvées dans les tessonnieres ne semblent pas déformées comme le sont sou-vent les ratés de cuisson. L'utilisation d'argiles alumineuses et stables aux hautes tempéra-tures en est sans doute la cause.

Dans sa grande majorité la pâte présente une texture que l'on peut qualifier de rugueuse au toucher. Cette qualité de pâte, bien qu'à ce stade des études en cours, notre approche soit encore empirique, se distingue aisément des pâtes à texture sableuse qui apparaissent vers le XI^e siècle avec l'introduction d'inclusions sableuses légèrement micacées du type des sables de Fontainebleau. Cette pâte se distin-gue également des pâtes granuleuses connues dans le centre de la région parisienne, dont la taille des inclusions est plus importante, et qui ont une structure feuilletée. Les inclusions mi-nérales sont très nombreuses et constituées de grains de quartz généralement bien calibrés. Ces inclusions sont issues des sables de Breuillet, formation constituée de sables de quartz que l'on trouve à la surface des argiles. Ces sables naturellement classés pouvaient être facilement exploités par les potiers à moins que ces derniers n'aient exploité les ar-giles superficielles qui sont naturellement char-gées en quartz.

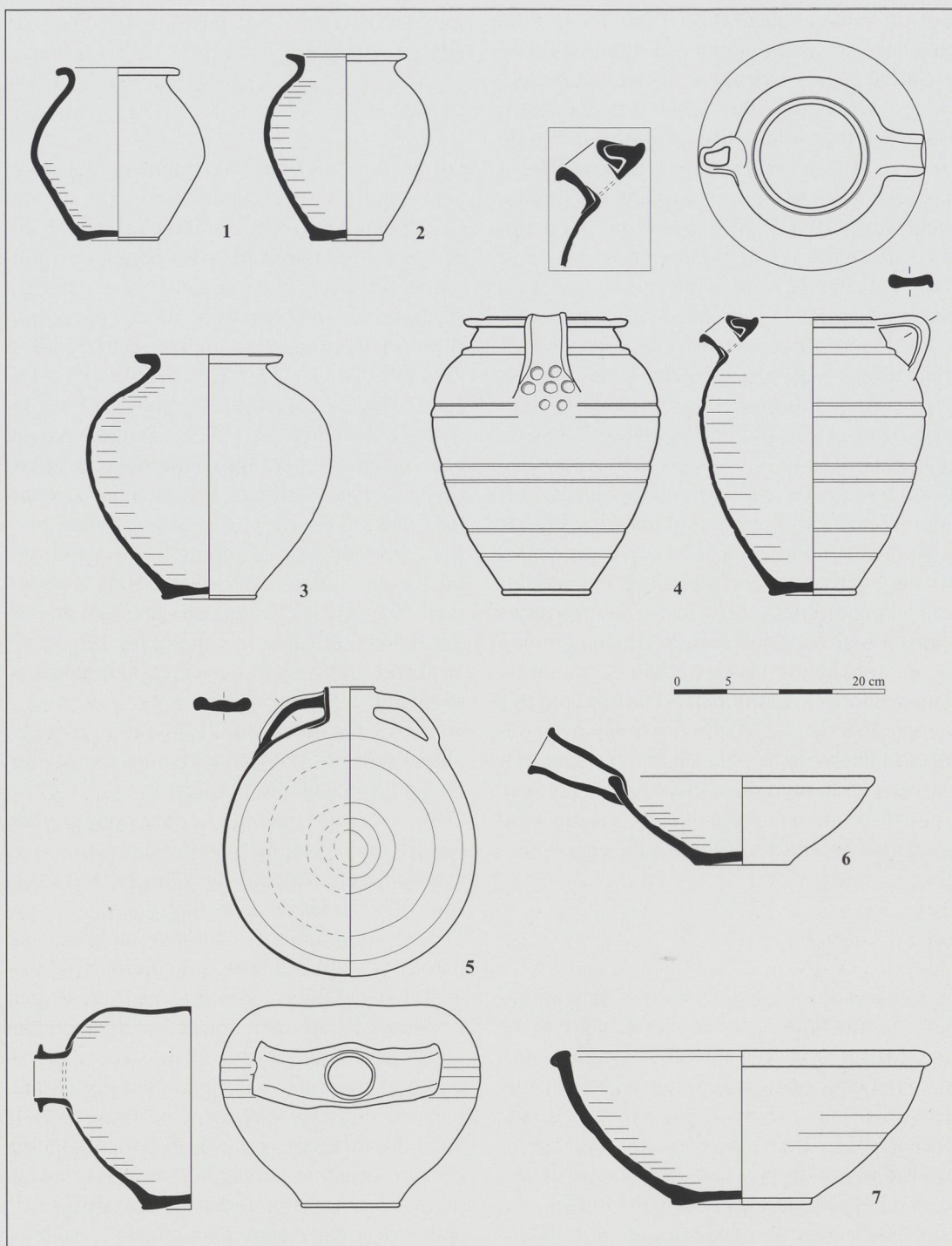


Fig. 4: Mobilier céramique : sélection de types produits à Saint-Maurice-Montcouronne (dessins : I. Pasquier – Institut National de Recherches Archéologiques Préventives). n° 1 à 3 : Oules en pâte grise. Formes globulaires (n°1–3) et ovoïde (n°2). Us 249 – 114 – 450 ; n° 4 : Cruche en céramique gris-bleuté. Us 452 ; n° 5 : Gourde en céramique gris clair. Us 452 ; n° 6 : Poêlon à manche creux, pâte beige à marron. Us 242 ; n° 7 : Forme ouverte en céramique grise. Us 452.

Les céramiques se répartissent en deux groupes, avec d'un part des céramiques de couleur noire, et d'autre part des céramiques à surface grise. Ces dernières présentent une large gamme de gris, depuis des tons très clairs jusqu'à des gris bleutés. Le traitement de la céramique est partiel et nos observations sont susceptibles d'être affinées à l'avenir par l'étude d'autres ensembles.

Les types

Une partie très importante des productions concerne des pots généralement globulaires sans décor. Le col très court se termine par une lèvre plate externe qui présente plusieurs variantes suivant les ensembles : face supérieure légèrement convexe et terminaison effilée ou face supérieure avec une légère gorge associée à un parement biseauté ou plus carré. La série en cours d'étude (four 450) montre des tailles assez standardisées autour de 20 cm de haut pour la plupart des pots (fig. 4, n° 3)

Quelques oules plus grandes, de forme globulaire, atteignent 25 cm de haut. Ces pièces sont très rarement décorées mais on observe parfois des lignes ondées imprimées sur la panse.

Les cruches à une anse et à bec verseur pincé sont très abondantes. Elles mesurent environ 25 cm de haut avec un aspect élancé ou ovoïde, qui tient à l'étroitesse de la base (8 à 10 cm de diamètre externe) tandis que le diamètre maximum de panse est placé assez haut (18 à 19 cm de diamètre interne). Les fonds sont plats ou légèrement concaves. La base assez massive présente quelques rainures (3 ou 4 en général) tandis que la partie supérieure des récipients présente des stries de tournage accentuées qui forment de petits cordons en relief. La lèvre horizontale peut être large (2,5 cm), présentant souvent un petit bourrelet à la liaison interne du col avec la lèvre, ou plus étroite et identique aux lèvres des pots les plus simples avec une face supérieure régulière. Ces deux variantes de cruches présentent un bec rapporté tangent à la lèvre et à l'opposé une petite anse courte. Le bec tubulaire est fixé juste sous la lèvre. Il est ensuite pincé latéralement et la partie supérieure peut être appliquée sur la face supérieure de la lèvre ou rabattue vers l'intérieur. Le percement de la panse est ensuite réalisé de l'intérieur du vase vers l'extérieur. On le remarque notamment

sur les faces internes des becs où le surplus de pâte est repoussé sur la paroi du tube rapporté. L'anse, qui fait face au bec, est courte et plate à profil asymétrique. Elle est toujours unique. Elle vient enserrer le parement de la lèvre et sa base est fixée sur la panse au niveau de son plus grand diamètre.

Certaines cruches n'offrent aucun décor tandis que d'autres présentent des décors digités. Concernant les décors aucune céramique peinte ou engobée n'a été trouvée sur le site. La fixation de l'anse peut être soulignée d'impressions au doigt qui renforcent sa liaison avec la panse et avec la lèvre (fig. 4, n° 4). Plus rarement des impressions au doigt sont réalisées sur la circonférence des vases au niveau du petit col et sur les cordons en relief qui rythment l'épaule.

D'autres cruches présentent des décors polis dans les registres délimités par les cordons en relief. Tous ces décors sont réalisés après la pose du bec et de l'anse. Les cordons peuvent être eux-mêmes soulignés par polissage, comme le montre une cruche, qui, par ailleurs, présente des frises constituées de quintuples chevrons. La partie basse du vase est décorée de lignes verticales qui ressortent aussi par un effet de brillance. Ce type de décor poli prend parfois un aspect réticulé.

Un autre type de cruches est associé aux précédentes mais elles sont beaucoup moins nombreuses. Elles ne comportent pas d'anse et les becs sont obtenus par étirement et pincement de la lèvre à profil rectangulaire comme en sont munies les oules.

Nous avons pu identifier plusieurs exemplaires de gourdes très similaires. Ce sont des pièces tournées du type des gourdes couchées (fig. 4, n° 5). Elles présentent une forme générale écrasée (18 cm de haut pour l'exemplaire reconstitué). Elles sont munies d'une base, qui se dégage nettement du corps de la gourde et d'un bec verseur placé horizontalement. La base (9 à 10 cm de diamètre) est identique aux autres formes produites mais les parois ont tendance à être plus évasées jusqu'à atteindre un diamètre maximum de 23 cm environ. La partie supérieure de la pièce est refermée sur elle-même tout en étant aplatie. Cette face supérieure présente des stries de tournage accentuées qui forment des cercles. Par la suite un bec tubulaire est introduit dans une perforation latérale pratiquée au niveau du diamètre maximum. Ce bec dépasse d'environ 3 centi-

mètres de la panse, son autre extrémité est repliée vers l'intérieure de façon à être rivée à la panse. Deux anses plates asymétriques disposées dans le sens des stries de tournage ensèrent le goulot et sont appliquées par pressions sur la panse.

Plusieurs autres formes sont attestées dans des proportions qui semblent beaucoup plus limi-

tées. Il s'agit de mortiers, d'un poêlon (fig. 4, n° 6), de quelques écuelles et de bouteilles. La diffusion de cette céramique reste largement méconnue, compte tenu de la rareté des fouilles d'habitats contemporains dans les environs. A ce jour, quelques découvertes ponctuelles attestent cependant d'une diffusion dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres.

Bibliographie

Bourgeau 1987

L. Bourgeau, « La production de céramique médiévale dans la région de Dourdan (Essonne) », dans: *La céramique (Ve–XIXe siècle) Fabrication – Commercialisation – Utilisation, Actes du premier Congrès International d'Archéologie Médiévale* (Paris 1985), Caen 1987, 77–86.

Bricon/Menillet 1971

C. Bricon/F. Menillet, *Notice explicative de la carte géologique au 1/50.000 Dourdan XXII-16*, BRGM, 1971.

Adresse de l'auteur

Vincent Goustard
Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
La petite Beauce, F-91530 Saint-Chéron